



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (carrières)

COMMUNES de VALLABRIX et de ST VICTOR DES OULES

Par arrêté préfectoral en date du 8 mars 2012, une enquête publique est ouverte, comme suite à la demande d'autorisation présentée par la Société FULCHIRON INDUSTRIELLE, dont le siège social est fixé Chemin de St Eloi, 91720 MAISSE, en vue d'être autorisée à exploiter une carrière de sables siliceux, de quartzite et d'argile avec installations de traitement de matériaux (renouvellement et extension), sur le territoire des communes de VALLABRIX, au lieu-dit "Le Brugas" et de ST VICTOR DES OULES, aux lieux-dits "Les Combes" et "La Coste et les Terriers".

Pendant une période d'un mois, du lundi 2 avril au vendredi 4 mai 2012 inclus, la demande et les pièces annexées resteront déposées en mairies, pour être tenues à la disposition du public, sauf les jours fériés, de VALLABRIX, le lundi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi après-midi de 13 h 30 à 18 h 30, le vendredi matin de 8 h à 11 h, de ST VICTOR DES OULES, le lundi, jeudi et vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h et le mardi et mercredi matin de 8 h à 12 h, jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Les observations des intéressés seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur. Celles qui lui seront adressées par écrit, en Mairies de Vallabrix et de St Victor des Oules, sièges de l'enquête, seront annexées aux dits registres.

Madame Anne-Rose FLORENCHIE, Magistrat, retraitée, désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Vice-Président délégué du Tribunal Administratif de Nîmes, recevra personnellement les intéressés en Mairies de :

<u>VALLABRIX :</u>	lundi 2 avril 2012	de 13 h 30 à 16 h30
	mercredi 18 avril 2012	de 14 h à 17 h
<u>et de ST VICTOR DES OULES :</u>	jeudi 12 avril 2012	de 14 h à 17 h
	mardi 24 avril 2012	de 9 h à 12 h
	vendredi 4 mai 2012	de 14 h à 17 h

Le présent avis sera affiché en Mairies de Vallabrix, de St Victor des Oules, de La Bastide d'Engras, de Pognadoresse, de Le Pin, de La Capelle et Masmolène, de St Quentin la Poterie, de St Hippolyte de Montaigu, de Flaux et de St Siffret

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance, en Mairies de Vallabrix et de St Victor des Oules, à la Préfecture du Gard - Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales - Bureau des Procédures Environnementales et sur le site internet de la Préfecture (www.gard.gouv.fr) du dossier, du mémoire en réponse du demandeur, ainsi que des conclusions motivées du commissaire enquêteur.